




SGH	VÊTEMENTS DE PROTECTION	TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES
		 <p><b>ACÉTATE D'ÉTHYLE</b> Classe 3 UN1173 G.E.: II</p>

**SECTION I : IDENTIFICATION**

**Utilisation :** Nettoyeur multitâche pour les membranes Alsan RS.

**Fabricant / Distributeurs :**

Soprema Canada  
1675, rue Haggerty  
Drummondville (Québec) J2C 5P7  
CANADA  
Tél. : 819 478-8163

Soprema inc.  
44955, Yale Road West  
Chilliwack (C.-B.) V2R 4H3  
CANADA  
Tél. : 604 793-7100

Soprema USA  
310, Quadral Drive  
Wadsworth (Ohio) 44281  
ÉTATS-UNIS  
Tél. : 1 800 356-3521

Soprema USA  
12251 Seaway Road  
Gulfport (Mississippi) 39507  
ÉTATS-UNIS  
Tél. : 228 701-1900

**En cas d'urgence :**

SOPREMA (8 h 00 à 17 h 00) : 1 800 567-1492      CANUTEC (Canada) (24h.) : 613 996-6666      CHEMTREC (É.-U.) (24h.) : 1 800 424-9300

**SECTION II : IDENTIFICATION DES DANGERS**

**DANGER**

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut irriter les voies respiratoires ou provoquer de la somnolence ou des vertiges. Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation des yeux.

Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Utiliser des équipements électriques antidéflagrants. Utiliser uniquement des outils antiétincelles. Prendre de mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Se laver les mains à fond après manipulation. Porter des gants protecteurs, une protection oculaire et un respirateur à vapeurs organiques. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant bien fermé. Garder au frais. Entreposer sous clef. Disposer du contenant conformément aux réglementations locale, régionale et nationale.

**SECTION III : COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX**

NOM DU COMPOSÉ	NO CAS	% POIDS	LIMITE D'EXPOSITION (ACGIH)	
			TLV-TWA	TLV-STEL
Acétate d'éthyle	141-78-6	60-100	400 ppm	Non établie

**Effets de l'exposition à court terme (aigus)**

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Selon l'information sur les humains et les animaux, l'acétate d'éthyle n'est pas irritant. Selon la valeur de toxicité chez les animaux, on ne s'attend pas à ce qu'il soit absorbé par la peau en quantités nocives. (1)

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Selon l'information sur les animaux, l'acétate d'éthyle est un irritant très doux pour les yeux. La vapeur a produit une irritation aux yeux chez les humains à 400 ppm. (1)

**INHALATION**

L'acétate d'éthyle forme facilement des concentrations élevées de vapeur à des températures normales. La vapeur est plus lourde que l'air et peut s'accumuler dans des espaces restreints. Il est irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. L'exposition à des concentrations élevées causera une dépression du système nerveux central (SNC) avec des symptômes tels que des maux de tête, des nausées, de la somnolence et des étourdissements. On a observé ces effets dans des études sur les humains et les animaux. (1)

**INGESTION**

Selon l'information sur la toxicité chez les animaux, l'acétate d'éthyle n'est pas considéré comme toxique. L'ingestion de grandes quantités peut causer des nausées, des vomissements, des maux de tête, de la somnolence, des étourdissements et d'autres signes de dépression du SNC. Ces effets peuvent être causés en partie par l'éthanol qui est libéré lorsque l'acétate d'éthyle est décomposé dans l'organisme. L'ingestion n'est pas une voie typique d'exposition au travail. (1)

**Effets de l'exposition à long terme (chroniques)**

**EFFETS RESPIRATOIRES OU SENSIBILISATION RESPIRATOIRE**

L'acétate d'éthyle n'est pas connu pour être un sensibilisant respiratoire au travail. Aucune information sur les humains n'a été localisée. (1)

**SENSIBILISATION DE LA PEAU**

Le contact prolongé et répété peut causer des rougeurs, de la sécheresse et des fissures (dermatite) due à l'action dégraissante de ce solvant. L'acétate d'éthyle n'est pas connu pour être un sensibilisant de la peau au travail. (1)

**YEUX**

Trente travailleurs exposés chroniquement à des concentrations très élevées d'acétate d'éthyle (4 200-13 900 ppm) et d'acétate d'amyle ont ressenti une irritation des yeux (rougeur de la conjonctive) mais n'ont eu aucune anomalie de la cornée. (1)

**CANCÉROGÉNÉCITÉ**

L'acétate d'éthyle n'est pas connu pour être un mutagène. On n'a localisé aucune information chez les humains ou les animaux. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) n'a pas évalué la cancérogénicité de ce produit chimique. L'Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) n'a assigné aucune désignation de cancérogénicité pour ce produit chimique. Le Programme national de toxicologie (NTP) des États-Unis n'a pas listé ce produit chimique dans son rapport sur les cancérigènes. (1)

**TÉRATOGENÉCITÉ, EMBRYOTOXICITÉ, FŒTOTOXICITÉ**

L'acétate d'éthyle n'est pas connu pour causer la toxicité sur le développement. On n'a localisé aucune information chez les humains ou les animaux. (1)

## TOXICITÉ SUR LA REPRODUCTION

L'acétate d'éthyle n'est pas connu pour causer la toxicité sur la reproduction. On n'a localisé aucune information chez les humains ou les animaux. (1)

## MUTAGÉNICITÉ

L'acétate d'éthyle n'est pas connu pour être un mutagène. On n'a localisé aucune information chez les humains. (1)

## SUBSTANCES SYNERGIQUES

Dans une étude sur des animaux, la combinaison d'acétate d'éthyle et de formaldéhyde a été extrêmement plus toxique chez les rats que prévu des toxicités des produits chimiques individuels. (1)

## ACCUMULATION POTENTIELLE

L'acétate d'éthyle ne s'accumule pas. Il est facilement absorbé par les poumons et le système digestif, distribué dans le sang, le cerveau et d'autres tissus, et rapidement métabolisé (décomposé) en éthanol et acide acétique, qui sont métabolisés plus tard. L'éthanol se trouve dans le sang et dans l'air expiré après l'exposition à l'acétate d'éthyle. (1)7

## SECTION IV : PREMIERS SOINS

### CONTACT AVEC LA PEAU

Laver avec beaucoup d'eau. Si une irritation de la peau se produit, obtenir des conseils médicaux. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant la réutilisation.

### CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si faisable. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, obtenir des conseils médicaux.

### INHALATION

Évacuer la personne à l'air frais et garder dans une position confortable pour favoriser la respiration. Appeler un centre antipoison en cas de malaise.

### INGESTION

Contactez immédiatement un centre antipoison. Ne pas provoquer le vomissement. Se rincer la bouche.

## SECTION V : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**INFLAMMABILITÉ :** Classe 1B (NFPA)

**EXPLOSIVITÉ :** Sensibilité aux chocs : oui  
Sensibilité aux décharges électrostatiques : oui

**POINT D'ÉCLAIR :** -4°C (24,8°F)

**TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION :** 426°C (800°F)

**LIMITES D'EXPLOSIVITÉ :** (% en volume) 2,0 – 11,5

### RISQUES D'INCENDIES ET D'EXPLOSION

Ce produit peut s'enflammer sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se propager vers une source d'ignition et provoquer un retour de flammes au point de fuite ou jusqu'au(x) contenant(s) ouvert(s). Le produit peut s'enflammer en présence d'oxydants forts. Ne pas couper, percer ou souder les contenants vides.

### PRODUITS DE COMBUSTION

Des gaz et des fumées toxiques et irritants peuvent être générés par la combustion ou la décomposition thermique du produit : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, des fumées irritantes et âcres et des gaz toxiques.

### INSTRUCTIONS POUR ÉTEINDRE LE FEU

Évacuer le secteur. Porter un appareil respiratoire autonome et l'équipement de protection individuelle approprié, conforme aux normes. Approcher le feu le vent dans le dos et combattre l'incendie en se plaçant à une distance maximale de l'incendie, ou utiliser des lances ou canons à eau télécommandés. Toujours resté éloigné des contenants lors de l'incendie vu le risque élevé d'explosion. Arrêter la fuite avant de tenter d'éteindre le feu. Si la fuite ne peut être arrêtée et si la région avoisinante ne présente pas de risques, laisser le feu brûler. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Refroidir les contenants à grande eau longtemps une fois l'incendie éteint.

## MOYENS D'EXTINCTION

Mousse anti-alcool ou universelle, poudre chimique sèche, CO<sub>2</sub>, mousse. L'eau pulvérisée lors d'un incendie peut s'avérer inefficace puisque le produit a un point d'éclair très bas.

## SECTION VI : MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPENSEMENT ACCIDENTEL

### FUITES ET DÉVERSEMENTS

Ventiler le secteur. Revêtir les équipements appropriés pendant le nettoyage. Éliminer toutes les sources d'ignition. Fermer la source de la fuite si la manœuvre peut être effectuée de façon sécuritaire. Contenir la fuite. Absorber ou couvrir avec une matière absorbante, de la terre sèche, du sable ou d'autres matériels non combustibles et mettre dans des conteneurs. Ramasser le produit à l'aide d'une pelle ou d'un balai anti-étincelles. Déposer dans un contenant qui se referme. Refermer le contenant et entreposer dans un endroit ventilé jusqu'à ce qu'il soit mis au rebut. Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Laver le secteur du déversement avec de l'eau et du savon. Empêcher les résidus de lavage de pénétrer dans les conduites d'eau, les égouts et les sous-sols ou les espaces restreints.

## SECTION VII : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### MANUTENTION

Ce produit est inflammable et toxique. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les brumes, les vapeurs et les poussières. Laver à fond après manipulation. Les personnes avec des antécédents d'asthme, de troubles respiratoires chroniques ou périodiques ne devraient jamais manipuler ce produit. Avant la manipulation du produit, il est important de s'assurer que les recommandations sur le contrôle de la ventilation ainsi que sur les équipements de protection personnelle sont suivies. Les personnes travaillant avec ce produit devraient être formées sur les risques et les précautions à prendre lors de l'utilisation. Éliminer toutes les sources d'ignition (étincelles, flammes et surfaces chaudes). Garder éloigné de la chaleur. Mettre à la terre les contenants lors du transvasement pour éviter l'accumulation d'électricité statique. Refermer hermétiquement tous les contenants partiellement utilisés. Ne pas couper, percer ou souder les contenants vides.

### ENTREPOSAGE

Entreposer les conteneurs dans un endroit frais, bien ventilé et à l'abri du soleil à l'écart de l'humidité, de toute source de chaleur et d'ignition. Garder les lieux d'entreposage libres de toutes matières combustibles. Interdire de fumer près des lieux d'entreposage. Entreposer le produit à l'écart des substances incompatibles. Entreposer ce produit inflammable conformément aux codes d'incendie et du bâtiment ainsi qu'à toute réglementation en matière de santé et sécurité au travail. Le lieu d'entreposage devrait être clairement identifié, libre de toute obstruction et accessible au personnel formé et entraîné seulement. Inspecter périodiquement les lieux en cas de fuite ou de dommages. Avoir près des lieux d'entreposage, les extincteurs appropriés et des absorbants pour pallier les fuites. Inspecter tous les contenants pour s'assurer qu'ils sont bien étiquetés.

## SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**MAINS :** Porter des gants en caoutchouc butyle ou nitrile lors du mélange ou de l'application de ce produit.

**RESPIRATOIRE :** Si les concentrations dans l'air représentent un danger pour la santé, deviennent irritantes ou excèdent les limites prescrites, utiliser un masque approuvé par NIOSH et conforme aux normes. Le type de masque dépendra des concentrations dans l'air. Un masque filtrant ou un masque à poussières ne sont pas acceptables si les niveaux de filtration du TLV sont dépassés.

**YEUX :** Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes aux normes.

**AUTRES :** Avoir un bain pour les yeux et une douche de sécurité à proximité. Les travailleurs doivent porter un chandail à manches longues avec des pantalons longs et des bottes.

**CONTRÔLE DES VAPEURS :** Des échappements sont requis pour maintenir le niveau des vapeurs et des poussières sous les limites recommandées.

#### SECTION IX : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>ÉTAT PHYSIQUE :</b>	Liquide
<b>ODEUR ET APPARENCE :</b>	Clair avec odeur fruitée
<b>SEUIL D'ODEUR :</b>	Non disponible
<b>DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) :</b>	3,04
<b>TAUX D'ÉVAPORATION (acétate N'Butyle = 1) :</b>	3,9
<b>POINT D'ÉBULLITION (760 mm Hg) :</b>	77,11°C (170,8°F)
<b>POINT DE CONGÉLATION :</b>	-83,6°C (-118,5°F)
<b>DENSITÉ (H<sub>2</sub>O = 1) :</b>	0,9
<b>SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20°C) :</b>	Modérément soluble
<b>CONTENU EN COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES</b>	
<b>(C.O.V.) :</b>	900 g/L
<b>VISCOSITÉ :</b>	0,45 cP

#### SECTION X : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**STABILITÉ :** Ce matériel est stable à des conditions de manutention et d'entreposage recommandées à la Section VII.

**CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ :** Éviter la chaleur excessive, les flammes, les étincelles, la décharge électrostatique et l'humidité.

**INCOMPATIBILITÉ :** Garder éloigné des agents oxydants forts et réducteurs, les acides forts et les alkalis.

**PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION :** Exposé à des températures élevées, ce produit peut émettre des produits dangereux de décomposition, tels que des fumées irritantes, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

**POLYMÉRISATION INCONTRÔLÉE :** Aucune.

#### SECTION XI : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

##### DONNÉES TOXICOLOGIQUES

CL <sub>50</sub> (inhalation, rat) :	8 000 – 16 000 ppm (exposition de 4 heures)
DL <sub>50</sub> (oral, rat) :	5 600 mg/kg
DL <sub>50</sub> (cutané, lapin) :	> 18 000 mg/kg

##### *Effets de l'exposition à court terme (aigus)*

##### INHALATION

La concentration qui a réduit le taux respiratoire des souris mâles de 50% (RD50) était de 580 ppm pour une exposition de 5 minutes ou 614 ppm pour une exposition de 10 minutes. (1)

##### IRRITATION DES YEUX

L'acétate d'éthyle est un irritant très doux pour les yeux. (1)

##### IRRITATION DE LA PEAU

L'acétate d'éthyle n'est pas un irritant pour la peau. (1)

##### INGESTION

Dans une étude, qui n'est pas disponible en anglais, des rats qui ont reçu 13-115 mg/kg/jour pendant 8-9 jours ont eu des modifications graisseuses dans le foie. Aucun détail supplémentaire n'était pas disponible pour l'évaluation. (1)

##### *Effets de l'exposition à long terme (chroniques)*

##### SENSIBILISATION DE LA PEAU

Dans une étude non publiée, menée selon les directives d'OCDE, un résultat négatif a été obtenu pour l'acétate d'éthyle dans un Test de maximisation des cochons d'Inde. (1)

##### INHALATION

Des rats ont été exposés à 0, 350, 750 ou 1 500 ppm de vapeur d'acétate d'éthyle pendant 13 semaines (6 heures/jour, 5 jours/semaine). Des tests neurologiques ont été effectués les semaines 4, 8 et 13. Les femelles exposées à 1 500 ppm ont eu l'activité motrice réduite qui est revenue à la normale après 4 semaines de rétablissement. Une augmentation du poids corporel significativement diminuée a été observée chez les deux sexes à 750 ppm et plus. On n'a observé aucun effet d'un examen détaillé du tissu nerveux. (1)

##### INGESTION

Des rats ont reçu 0, 300, 900 ou 3 600 mg/kg/jour pendant 90 jours. Des rats mâles qui ont reçu 3 600 mg/kg/jour ont eu les poids corporels et des organes significativement diminués et la consommation de nourriture réduite. Les femelles exposées à 3 600 mg/kg/jour n'ont eu aucune diminution significative dans les mêmes paramètres. On n'a observé aucun effet nocif à 900 mg/kg/jour. (1)

##### MUTAGÉNICITÉ

L'acétate d'éthyle n'est pas connu pour être un mutagène. Des résultats négatifs ont été obtenus dans un test sur des animaux vivants. Des résultats positifs et négatifs ont été obtenus dans des cellules mammaliennes cultivées. Des résultats sur des bactéries ont été négatifs. Cependant, l'acétate d'éthyle a causé une aberration chromosomique numérique (aneuploïdie) dans des études sur de la levure. Des résultats négatifs (micronucleus de moelle osseuse) ont été obtenus chez des hamsters chinois exposés oralement à 2 500 mg/kg ou intrapéritonéalement à 473 mg/kg. Des résultats négatifs (micronucleus de moelle osseuse) ont aussi été obtenus chez des souris exposées intrapéritonéalement. Dans des cellules mammaliennes cultivées, un test a donné des résultats positifs pour des aberrations chromosomiques avec une activation métabolique tandis qu'un autre a donné des résultats négatifs pour des aberrations chromosomiques avec et sans activation métabolique. Des résultats négatifs (mutation génétique, dommage à l'ADN) ont été obtenus dans des tests sur des bactéries avec et sans activation métabolique. Un résultat positif (aberrations chromosomiques numériques [aneuploïdie]) a été obtenu dans des études sur de la levure. (1)

#### SECTION XII : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

##### EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

Empêcher le produit ou l'eau d'incendie de s'infiltrer dans les égouts pluviaux et sanitaires, les lacs, les rivières, les ruisseaux et les voies d'eau publiques. Bloquer l'accès vers les drains et les fossés. Selon la réglementation, les autorités provinciales, fédérales et d'autres agences peuvent exiger d'être mises au courant de l'incident. La zone du déversement doit être nettoyée et restaurée à son état original ou selon la satisfaction des autorités. Ce produit peut être dommageable pour la vie aquatique.

#### SECTION XIII : ÉLIMINATION DU PRODUIT

##### ÉLIMINATION DU PRODUIT

Ce produit est considéré comme une matière dangereuse. Consulter les autorités locales (provinciales, territoriales ou nationales) pour connaître les méthodes d'élimination. Ce produit est également reconnu comme un déchet dangereux par le RCRA (É.-U.); l'élimination doit donc suivre la réglementation de l'EPA. Ne pas jeter avec les ordures ménagères ou dans les égouts.

#### SECTION XIV : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

**CLASSIFICATION (TMD – DOT) :** Classe 3

**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT :** UN 1173

**APPELLATION RÉGLEMENTAIRE :** Acétate d'éthyle

**GROUPE D'EMBALLAGE :** II

**LES CONTENANTS SONT CONFORMES AUX NORMES.**

**Classification basée sur la Section V du présent document.**

#### SECTION XV : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**LIS :** Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans la Liste Intérieure des Substances (LIS – Canada).

**TSCA :** Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans le Toxic Substances Control Act Inventory (TSCA – États-Unis).

**Proposition 65 :** Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'État de Californie pour causer le cancer et des anomalies congénitales ou autre effet nocif sur la reproduction.

**GLOSSAIRE**

<b>ASTM :</b>	American Society for Testing and Materials (États-Unis)
<b>CAS :</b>	Chemical Abstract Services
<b>CSA :</b>	Association Canadienne de Normalisation
<b>DL<sub>50</sub>/CL<sub>50</sub> :</b>	Dose létale et concentration létale les moins élevées publiées
<b>DOT :</b>	Department of Transportation (États-Unis)
<b>EPA :</b>	Environmental Protection Agency (États-Unis)
<b>NIOSH :</b>	National Institute for Occupational Safety and Health (États-Unis)
<b>RCRA :</b>	Resource Conservation and Recovery Act (États-Unis)
<b>SGH :</b>	Système Général Harmonisé
<b>TMD :</b>	Transport des marchandises dangereuses (Canada)
<b>TLV-TWA :</b>	Valeur limite d'exposition – Moyenne pondérée en fonction du temps

**Références :**

- (1) CHEMINFO (2015) Canadian Centre for Occupational Health and Safety, Hamilton (Ontario) Canada
- (2) Fiche de données de sécurité du fournisseur

**Numéro de la FDS :** CA U DRU SS FS 109**Pour plus de renseignements :** 1 800 567-1492

Les fiches de données de sécurité de SOPREMA sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes : [www.soprema.ca](http://www.soprema.ca) et [www.soprema.us](http://www.soprema.us).

**Justification de la mise à jour :**

- Format SGH.

**Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.**